

Avis de constitution

SOCIETE « ARCHI-PLEX » en abrégé « ARCHI-PLEX »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, ABATTA, ROUTE DE BINGERVILLE, DERRIERE L'ECOLE INTERNATIONALE JULES VERNE, LOT 123, ILOT 21., Lot 123, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHI-PLEX » en abrégé « ARCHI-PLEX »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Génie civil ;
 - Architecture et design ;
 - Gestion immobilière et lotissement ;
 - Etude, conseil, accompagnement et formation professionnelle ;
 - Vente de matériels et accessoires de construction et de design ;
 - Location d'engins, outils de levage et de véhicules poids lourds ;
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- La recherche de financement ;
 - L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, ABATTA, ROUTE DE BINGERVILLE, DERRIERE L'ECOLE INTERNATIONALE JULES VERNE, LOT 123, ILOT 21., Lot 123, Ilot 21

Dirigeant(s) M CAMARA ISMAIL MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13065 du 17/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77415/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

